



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 mars 2019

Le 23 mars 2019, les membres de l'association se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire au siège de l'association, 12 rue Guillaume Leblanc à Bordeaux.

A 15h00 la présidente Janine Babillot ouvre la séance en remerciant les adhérents présents et ceux qui n'ont pas pu venir mais qui ont fait parvenir leur pouvoir.

30 membres de l'association sont présents ou représentés sur un total de 48 membres à jour de leur cotisation 2019.

L'ordre du jour sera traité comme suit:

- Rapport financier 2017
- Rapport moral 2017
- Les projets 2019 du Centre Alain Babillot d'AAS et d'AASFrance

### Rapport financier 2018

L'exercice comptable 2018 court du 1er janvier au 31 décembre.

Les **recettes** atteignent **21 681,03 €** (25 167,62 € en 2017 ; 25 966 € en 2016 ; 29 298 € en 2015; 30 565 € en 2014; 36 876 € en 2013; 31 582 € en 2012; 56 439 € en 2011, 43 206 € en 2010, 32 669 € en 2009, 23 140 € en 2008, 87 479 € en 2007, 17 043 € en 2006 et 7 541 € en 2005).

Les **charges** s'élèvent à **21 049,36 €** (25 732,95 € en 2017 ; 26 995,62 € en 2016 ; 28 973 € en 2015; 32 602 € en 2014; 39 150 € en 2013; 30 070 € en 2012; 55 296 € en 2011, 42 472 € en 2010, 35 259 € en 2009, 20 520 € en 2008, 86 899 € en 2007, 15 379 € en 2006 et 6 887 € en 2005).

**L'exercice est clos avec un bénéfice de 631,67 €.**

- **Les recettes :**

Le détail des recettes est le suivant :

- Le poste **parrainage** qui assure la continuité de nos collectes a atteint **13786 € et est en augmentation de 7%** (12920€ en 2017 ; 14 241 € en 2016 ; 12 085 € en 2015; 15 725 € en 2014; 12 845 € en 2013, 12 710 € en 2012, 13 325 € en 2011, 15 310 € en 2010, 12 165 € en 2009).

Fin 2018, nous recevons les dons réguliers de 38 parrains (37 parrains en 2017 ; 39 parrains en 2016 ; 36 parrains en 2015; 39 parrains en 2014).

- Avec **70 adhérents fin 2018** (87 en 2017 ; 89 en 2016 ; 84 en 2015, 102 en 2014, 111 en 2013) les cotisations annuelles s'établissent à **1400 €**

- Nous avons recueilli **4 640 € en dons individuels** (7 365 € en 2017 ; 7 560 € en 2016 ; 7 720 € en 2015; 8 960 € en 2014, 7 425 € en 2013) , **500 €** du Lions Club Bordeaux Rive Gauche, **300 €** de la Société Saint Vincent de Paul Conférence Sainte Eulalie pour la scolarisation des OEV.

Le total des dons (adhérents et institutions publiques et privées) s'élève donc à **5 440 €**.

- Produit financier : **0,43 €** correspond au reliquat sur le livret bleu

- Les « frais exposés par les bénévoles » sont les dons à l'association des frais de voyages ou d'achats pour le fonctionnement de AASF engagés par des adhérents. Pour un total de 54,60 €, ils correspondent cette année à un achat de timbres.

- Divers : **1000 € en transfert de l'Association Kamba Solidarité** pour le centre Alain Babillot.

## Les charges :

- Les charges pour 2018 s'élèvent à **21 049,36 €**. La majorité des charges correspond aux dons faits à AAS au Burkina Faso.
- La somme versée à la **section des Orphelins et Enfants Vulnérables (OEV)** est de **20 500 €**, elle est en baisse de **13%** et représente 97% de nos charges (23 500 € en 2017 ; 25 000 en 2016 ; 23 500 € en 2015 ), et elle tient compte des 1000 € en transit de l'Association Kamba Solidarité, issue de l'antenne vendéenne d'AAS France.

**Les dons en baisse importante et les parrainages en légère hausse permettent de continuer les actions les plus vitales du centre Alain Babillot, cependant ils ne permettent toujours pas de financer certaines activités comme la colonie de vacances, et l'aide pour la scolarisation est toujours mesurée.**

**Nous remercions chaleureusement tout ceux qui ont répondu généreusement à notre appel pour la scolarisation, c'est grâce à vous tous que nous arrivons à maintenir notre soutien aux OEV.**

**L'AAS aide 718 enfants tous les jours et surtout pour leur scolarité, nous nous devons de continuer notre soutien dans les années à venir et ceci ne peut se faire qu'avec la participation de tous nos adhérents.**

- Les **frais de fonctionnement** (fournitures de bureau et services extérieurs) **549,36 € en hausse de 10%** (499,24 € en 2017 ; 902,66€ en 2016 ; 1033,31 € en 2015 ).

En détail ils se composent de:

- o frais de services postaux : 160,20 €
- o frais bancaires : 83,90 € pour les virement au Burkina Faso en particulier.
- o frais d'assurance pour la responsabilité civile d'AASF : 305,26 € (250,76 € en 2017 ; 218,98 € en 2016) en augmentation de 20%. Ces frais ne cessaient d'augmenter. **Anne vice-présidente d'AASF les a renégociés avec succès pour 2019 à 161€.**

## Rapport moral 2018

### 1) Centre Alain Babillot-AAS-OUAGADOUGOU

**a) Le rapport d'activité 2018 du centre Alain Babillot**, a été réalisé par West, coordonnateur du centre.

Anne Konlein, vice-présidente, en propose la lecture.

Nombre d'enfants inscrits au Centre Alain Babillot : 718, dont 4 nouveaux inscrits (« enrôlés » ), et dont 83 enfants vivant avec le VIH Sida. 39 enfants sur 83 sont suivis au centre OASIS d'AAS. Les autres le sont dans d'autres centres.

Nombre d'enfants aidés pour les frais de scolarisation en 2018/2019 : 148 (108 en 2017, 269 en 2016, 206 en 2015), et en kits scolaires : 511 (294 en 2017, 425 en 2016, 269 en 2015). Le nombre d'enfants aidés est remonté sensiblement cette année grâce aux dons d'AASFrance et à la volonté de prioriser cette action dans le budget du centre.

Succès scolaires : les résultats de l'année 2017/18 sont très bons, sur 281 enfants aidés :

- 66 enfants (sur 71) en classe d'examen et de fin de stage ont obtenu leur diplôme soit 93% de réussite ;
- 196 enfants (sur 210) en classes intermédiaires sont admis dans la classe supérieure soit aussi 93% de réussite.

Vous retrouverez le document en Annexe.

**b) Le suivi de décaissement de AAS France pour le centre Alain Babillot :**

**Dépenses totales : 20 500 €** (21 500 € en 2017, 26 686 € en 2016)

**Frais de Fonctionnement : 2 198 €** (4 936€ en 2017, 2813 € en 2016)

**Activités : 13 493 €** (11 167€ en 2017, 18 026 € en 2016), répartis comme suit :

- 4 612 € pour les activités d'éveil (3544€ en 2017, 4185 € en 2016) ;
- 4 573€ pour l'aide aux frais de scolarité (2 454€ en 2017, 6 063 € en 2016) ;
- 0 € pour l'appui médical (achat de médicaments,...) (1254€ en 2017, n'existait pas en 2016)
- 1 709 € pour les kits scolaires (888€ en 2017, 1745€ en 2016) ;
- 648 € pour les visites à domicile et les recherches des perdus de vue (888€ en 2017, 323€ en 2016)
- 457 € pour l'arbre de Noël (610€ en 2017)
- 457 € pour l'éducation thérapeutique (457€ en 2017, 1524€ e 2016) ;
- 549 € pour les repas communautaires (450€ en 2017, 1136€ en 2016) ;
- 0 € pour le club PTME (366€ en 2017, 1159€ en 2016) ;
- 366 € pour le club d'observance avec les parents des enfants infectés (366 € en 2017, 610 € en 2016) ;
- 122 € pour les groupes de parole avec les parents des OEV (122€ en 2017, 1281€ en 2016) ;

**Ressources humaines : 4 809 € (5 397€ en 2017, 5 848 € en 2016)**

Vous retrouverez le document complet en Annexe.

### **c) Difficultés et objectifs**

Cette année 2018 encore, les **ressources financières** du Centre Alain Babillot sont exclusivement celles venant d'AASFrance.

Comme l'an passé il n'y a pas eu de colonie de vacances. L'activité d'AAS de la maison de l'observance a pris fin également : Janine rappelle que celle-ci permettait d'accompagner les nouveaux patients adultes et les mères d'enfants infectés par le VIH pour apprendre les règles d'hygiène et de nutrition favorables à une bonne assimilation des traitements du VIH.

Il a fallu donner la priorité aux activités essentielles au mieux-être des enfants comme les activités d'éveil, l'aide aux frais de scolarité et l'achat de kits scolaires.

Donc il est capital de mobiliser toujours plus de ressources financières, d'une part pour améliorer le suivi des enfants infectés en augmentant l'accès aux examens biologiques et médicaments spécialisés, et aussi pour renforcer le soutien scolaire.

Le centre cite également le besoin de renforcer la bibliothèque avec des œuvres africaines et françaises : nous allons chercher à préciser les titres attendus.

Le centre Alain Babillot souhaite aussi renforcer ses liens avec les institutionnels chargés de la lutte contre le Sida.

## **2) AASFrance :**

a) L'antenne AASFrance de Saint Jean de Monts a été transformée en association autonome : KSB ( Kamba Solidarité Burkina) le 28 juin 2017. Une convention a été signée avec AASFrance pour partager les envois de fonds et de matériel à AAS Ouaga. Cette mise en commun permet de réduire les frais, et notamment les frais de virement importants vers l'étranger.

KSB a pu collecter la somme de 1000€ remis à AASFrance pour un virement commun au Centre Alain Babillot fin 2018, nous remercions toute l'équipe.

KSB a également procédé à l'envoi de matériel . Des vêtements et des jouets ont complété les cadeaux de l'Arbre de Noël 2018, et des perfuseurs ont été remis au centre Oasis.

b) Partenariat avec le Lions Club Bordeaux Rive Gauche : Anne Konlein poursuit son activité au sein du Lions Club.

c) **Pas de manifestations en 2018, mais une collecte toujours importante grâce aux parrains et aux donateurs. C'est la seule ressource du centre Alain Babillot d'AAS Ouaga.**

Les concerts, comme les vide-grenier sont en fait lourds à organiser et les frais occasionnés sont proches des recettes. Le Lions Club fait ses meilleures recettes sur des manifestations telles que le golf et le loto. Ces activités ne sont pas organisables par AASF.

La vente d'œuvres d'art au profit d'AAS avait permis de collecter près de 2000€ mais notre contact galiériste a cessé son activité, et cette idée n'a pas pu être réalisée.

Ces actions soutiennent la présence et l'image d'AASFrance sur le terrain en France et via le site internet, mais la collecte de dons et les parrainages restent l'action la plus efficace pour appuyer l'action du Centre Alain Babillot d'AAS Ouaga.

**Adhésion** : il est décidé de maintenir le prix de l'adhésion à AASF à 20€ en 2019 comme en 2018.

*L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité les comptes 2018 et le rapport moral et donne quitus à la trésorière et au Conseil d'Administration pour la comptabilité 2018*

## Les projets 2019 d'AASFrance

Notre action doit prioritairement s'orienter sur les axes suivants:

### **I. Réalisations avec « Kamba Solidarité Burkina » (KSB),**

### **II. Avec le Lions club reprendre l'envoi de lunettes de vue au centre Alain Babillot**

L'association MEDICO peut réaliser des lunettes et les expédier gracieusement si elle a la prescription de l'ophtalmologue. Les dernières initiatives d'AASF ont buté sur le budget nécessaire pour faire intervenir un ophtalmologue au Centre Alain Babillot.

Anne propose de contacter l'association MEDICO qui peut peut-être mettre en place sans frais pour AAS une consultation d'ophtalmologues au centre Alain Babillot.

### **III. Comment équiper la bibliothèque du centre Alain Babillot :**

AASFrance va :

- demander les titres d'ouvrage africains et français qu'ils voudraient obtenir
- définir les modalités de soutien : aide financière ou expédition selon les coûts de chacune des solutions

### **IV. Comme souhaite le faire un adhérent présent à cette AG, mobiliser son réseau, continuer à élargir notre audience pour trouver de nouvelles adhésions, de nouveaux dons, de nouveaux parrainages**

**A 17h la séance est levée.**

La Présidente,



Janine Babillot

La Secrétaire Générale,



Marie-Agnès Paroissien